

Le 23 février 2024

Pour le 13 mars 2024

DU CM2 À LA 6E
DANS LE 04 ET
LE 05



04 05 2024
04 05 2024

Direction des services départementaux de l'éducation nationale
des Alpes-de-Haute-Provence
des Alpes-Maritimes
des Hautes-Alpes

Maman,
à l'école
on nous a parlé
de l'entrée en 6e

Que faut-il faire ?



1

Vérifier
le document
volet 1
avec les adresses
des deux
représentants
légaux

Et après l'avoir rendu
à la directrice,
quelle est la
procédure?



2

Pour le 11 avril 2024

Vérifier
le document
volet 2
avec l'adresse
postale
qui détermine
le collège de
sectorisation

Peut-on faire
exceptionnellement
une demande de
dégrogation ?



3

Pour le 11 avril 2024

Oui,
exceptionnel-
-lement,
en rendant
le volet 2 à l'école

Quand aura-t-on
la réponse
de ton affectation
et de quelle manière ?



4

Le 7 juin 2024

Par courriel
du collège
et
oralement
par l'école

le collège nous
donnera
les modalités
d'inscription !



5